

Fiche technique

SOLUTION BACTÉRICIDE

Date d'impression : Mai 2014 Version n°1 Date de révision : 26/05/2014

Nom du produit : SOLUTION BACTÉRICIDE

Responsable de la mise sur le SOLIBIO SARL

marché:

98 avenue Saint Eloi

87110 SOLIGNAC Tél : 05-55-00-63-43 contact@solibio.eu

www.solibio.eu/

• Principe : Solution hydro-alcoolique à teneur réduite en alcool, utilisée

pour l'hygiène des mains.

Parfumée au géranium bourbon d'origine Agriculture Biologique, cette solution ne dessèche pas la peau et laisse

un toucher très doux après utilisation.

• Performances : Solibacter résoudra les problèmes d'hygiène au quotidien

tout en préservant la flore de votre peau.

Conçue pour résister aux conditions extrêmes des stations de

ski surtout de haute montagne.

De plus en plus prisé par les professions médicales ou para-

médicales.

Idéal dans un sac lors d'un voyage.

• Réglementation : AMM Biocide TP1 par le règlement 98/8/CE n°30347

• Utilisation autorisée de la

préparation :

Hygiène des mains

• Type de préparation : Solution limpide

• Numéro de lot et DLUO : Se référer au flacon

• Numéro d'appel d'urgence : SAMU : 15

POMPIERS: 18

Centre antipoison PARIS: 01-40-05-48-48 Centre antipoison LYON: 04-72-11-69-11

Centre antipoison MARSEILLE: 04-91-75-25-25

• Mode d'emploi : Verser quelques gouttes dans la paume des mains, frotter

rigoureusement les 2 mains ensemble, même entre les doigts

afin d'éliminer les bactéries. Laisser sécher.

Si la sensation d'humidité perdure, laisser sécher quelques

minutes supplémentaires.

• Nettoyage : Nettoyage des outils à l'eau

• Protection : Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas pulvériser sur les muqueuses (yeux, bouche).



Fiche technique

SOLUTION BACTÉRICIDE

Date d'impression : Mai 2014 Version n°1 Date de révision : 26/05/2014

Ne pas inhaler, ni ingérer.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées puis rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'irritation de la peau, rincer la peau à l'eau et au savon (se doucher).

Éviter le rejet en grande quantité dans l'environnement. Éliminer l'emballage vide et/ou le produit non utilisé dans des conteneurs appropriés et étiquetés conformément aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour

l'élimination.

Conserver et stocker le produit à l'abri de la lumière et de Stockage:

toute source de chaleur et d'ignition.